

**CONSEIL D'ETAT**

Château cantonal  
1014 Lausanne

Monsieur le Conseiller fédéral  
Ueli Maurer  
Chef du Département fédéral des finances  
Bundesgasse 3  
3003 Berne

Réf. : MFP/15023208

Lausanne, le 24 janvier 2018

**Introduction de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec Singapour et Hong Kong**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le Conseil d'Etat a pris connaissance du présent projet qui vise l'introduction de l'échange automatique de renseignements (EAR) avec Singapour et Hong Kong.

Il approuve la stratégie du Conseil fédéral qui vise à mettre en œuvre les normes internationales dans le domaine du droit fiscal et, ainsi, à renforcer la réputation et l'intégrité de la place financière suisse ainsi que sa compétitivité à l'échelle internationale.

Il n'a pas de remarque particulière concernant l'introduction de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec Singapour et Hong Kong qui satisfont aux exigences de l'OCDE quant à la confidentialité et la sécurité des données en matière fiscale et mettent à disposition de leurs contribuables des possibilités adéquates de régularisation d'avoirs non déclarés.

Nous vous remercions d'avoir consulté le Canton de Vaud sur ce projet et vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE

LE CHANCELIER



Nuria Gorrite



Vincent Grandjean

**Copies**

- ACI
- OAE

Courrier envoyé sous forme électronique à [vernehmlassungen@sif.admin.ch](mailto:vernehmlassungen@sif.admin.ch)